

RECRUTE

Un Chef de service jeunesse (h/f)

Cadre d'emplois des animateurs, rédacteurs ou attachés territoriaux

Entre terre et mer, Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire emblématique de la Bretagne. Ses espaces naturels, le tourisme, les activités maritimes et agricoles et son pôle d'excellence agroalimentaire en font une agglomération dynamique mêlant ville, ruralité et littoral.

De la Baie de Paimpol jusqu'à la Vallée des Saints, l'agglomération regroupe 57 communes et 73 700 habitants. Ses 24 compétences sont mises en œuvre par 440 agents et un budget 2023 de 87.7 millions d'euros.

Le chef de service jeunesse encadre et organise les activités et projets des différents pôles, structures et dispositifs liés à la jeunesse (12-25 ans), dans le cadre du projet global de la collectivité et du projet éducatif, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs. Il coordonne et anime l'ensemble des missions et agents rattachés au service enfance. Ces missions sont exercées en concertation et sous la responsabilité hiérarchique du Directeur petite enfance, enfance et jeunesse.

MISSIONS

Mission 1 : Coordonner les activités et dispositifs jeunesse sur le territoire

- 1-1 Préparer et organiser des programmes d'activités ALSH ados et des actions destinées au public jeunes en s'assurant du respect du cadre réglementaire et du bon fonctionnement des services (déclarations et obligations réglementaires, négociation avec les prestataires de service, planification du temps de travail de l'équipe, régulation et harmonisation des supports).
- 1-2 Être garant des contenus pédagogiques et du respect du projet éducatif
- 1-3 Suivre les animations, activités, dispositifs et projets menés au sein du service, réaliser des bilans et évaluer les dispositifs (locaux jeunes, animations vacances, projets jeunes)
- 1-4 Piloter et coordonner les inscriptions aux activités, les régies de recettes et d'avances et la facturation (avec le service Finances), en lien avec les différents sites ALSH Ados.
- 1-5 Veiller aux bonnes relations avec le public (jeunes et familles), notamment sur les situations difficiles ou conflictuelles
- 1-6 Piloter et coordonner, en lien avec la Coordination IJ, le développement sur le territoire de l'action Information Jeunesse, des projets et dispositifs liés à l'information jeunesse
- 1-7 Rédiger les supports de communication en direction des familles et des jeunes, relations avec les médias (opérations spécifiques, programme vacances...)

Mission 2 : Concevoir et mettre en place une politique jeunesse cohérente

- 2-1 Assister le Directeur du service sur la conception et la coordination de la politique Jeunesse, participer à la rédaction de documents cadres (projet éducatif, Convention territoriale Globale, dossiers de labellisation...)
- 2-2 Décliner les décisions politiques en actions et assurer le suivi et la mise en œuvre (préparation, organisation, modes opératoires et évaluation)
- 2-3 Mettre en œuvre une politique jeunesse cohérente et transversale à destination d'un public 12-25 ans, en lien avec les acteurs de la prévention (veille éducative, prévention spécialisée, CISPDR), de la réussite éducative (Programme de Réussite Educative, établissements scolaires...), et plus largement tout projet pouvant répondre à des besoins identifiés sur le territoire (santé, culture, mobilité...)
- 2-4 Impulser de nouvelles actions, mettre en place des opérations spécifiques donnant à voir la richesse et la diversité des actions du service (événements, assises, portes ouvertes, fête de la jeunesse...)
- 2-5 Accompagner les équipes jeunesse dans la mise en œuvre de projets communautaires, rédiger des documents de présentation, répondre à des appels à projets

2-6 Assurer le lien avec le/les élus référents, la commission, la hiérarchie, les autres services communautaires, les partenaires institutionnels et les associations concernées. Préparer et Rédiger, en lien avec le directeur de service, des délibérations pour le Conseil communautaire.

2-7 Participer à l'évaluation de la politique Jeunesse (projets, actions, dispositifs...) en mettant en place des outils et supports à destination de l'équipe

Mission 3 : Organiser et encadrer le service

3-1 Organiser le bon fonctionnement des moyens mis en œuvre, planifier les étapes des différents projets.

3-2 Elaborer et assurer le suivi du budget du service (préparation, suivi, bilan)

3-3 Rechercher des financements complémentaires (subventions, appels à projets).

3-4 Effectuer le suivi administratif et financier du service en collaboration avec sa hiérarchie et les autres services communautaires

3-5 Animer, coordonner et encadrer les équipes jeunesse (animation réunions d'équipe, gestion du temps de travail et des recrutements, évaluations annuelles...)

3-6 Veiller au respect et à l'harmonisation des procédures et protocoles internes du service, participer à l'évaluation des services.

3-7 Assurer une veille juridique et réglementaire, une assistance et conseils auprès du service et des élus

3-8 Participer à la communication interne et externe du service

3-9 Informer les usagers sur l'offre jeunesse du territoire en mettant en œuvre des actions et techniques de communication adaptées

PROFIL DU CANDIDAT

Savoirs :

Connaissances de l'organisation de la collectivité, de son environnement et des processus de décisions

Connaître le réseau de partenaires socio-éducatifs

Connaissances fondamentales techniques et réglementaires en matière de « jeunesse »

Gestion financière et suivi d'un budget

Elaborer et mettre en œuvre les projets pédagogiques et d'activités du service en cohérence avec le projet éducatif du service

Créer et entretenir une dynamique de projets individuels ou collectifs dans un territoire

Animer, piloter, planifier et contrôler l'action et les projets des agents du service « Jeunesse »

S'assurer de la sécurité et de la santé des publics accueillis et du personnel

Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis

Définir et piloter des dispositifs d'évaluation, mettre en place des tableaux de bord de suivi

Capacités d'encadrement et d'animation du travail en équipe

Exigences du poste :

Diplomatie, sens de l'écoute, du dialogue, sens de la négociation, de la médiation et de la relation avec le public.

Organisation et rigueur, initiative, curiosité, autonomie, réactivité.

CONDITIONS DU POSTE

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Poste basé à Guingamp
- Travail en équipe
- Déplacements sur le territoire
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Grande disponibilité / Possibilité de travail en soirées et lors de week-ends
- Gestion de la régie jeunesse / Déplacements sur le territoire - Permis VL exigé

Adresser lettre de motivation et CV le 23 novembre 2023 au plus tard à :

Monsieur le Président
Guingamp-Paimpol Agglomération
11, rue de la Trinité
22200 GUINGAMP

Contact : Anne-Laure TRECHEREL 02.96.13.59.64 - recrutement@guingamp-paimpol.bzh